

Capital, nombre de droits de vote, nombre d'actions, dénominateur :
informations visées à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des
participations importantes

Le 14 octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SA Ets. Fr. Colruyt a décidé de réaliser une augmentation de capital réservée aux membres du personnel du Groupe Colruyt.

La période de souscription courait du 21 octobre 2013 au 21 novembre 2013 inclus.

2.416 membres du personnel ont souscrit à 316.900 nouvelles actions (et autant de strips VVPR) pour un total de 11.408.400,00 EUR.

Le prix de souscription était de 36,00 EUR.

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital a été passé le 20 décembre 2013.

Suite à ces transactions, les nouvelles informations relatives aux actions et au capital de la SA Ets Fr. Colruyt sont donc les suivantes :

- capital total: 260.552.959,58 EUR
- nombre d'actions conférant un droit de vote : 165.169.749
- nombre de droits de vote = (dénominateur) : 165.169.749

Il n'y a pas de seuils statutaires. Par conséquent, les seuils légaux par tranche de 5 % sont d'application.

L'aperçu des actions et du capital de la société sera actualisé sur notre site www.colruytgroup.com sous info finance/info aux actionnaires dès lors que l'un de ces chiffres change.